

mercredi 17

14h45-16h55

La question de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine.

14.30-16.30

Haute Dronne : Quand la continuité écologique renseigne l'histoire des moulins.

Frédéric DUPUY, responsable du pôle environnement PNR Périgord Limousin

15.15-15.45

Fédérer les initiatives individuelles pour donner lisibilité et force aux actions patrimoniales.

Alix BASTIAN, directrice du Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises 15h00-15h30
Pays d'Art et d'histoire du Grand-Villeneuvois (Charline Gazeau)

PAUSE de 10 minutes

15h55- 16h25

Sophie DRANSART, chargée de mission patrimoine culture et **François HARDY**, chargé de mission nature et environnement, PNR Haute-Vallée de Chevreuse

16h25-16h55

Les chantiers navals Tramasset, la valorisation des patrimoines fluviaux girondins par la remise en activité. **Paul DUPOUY**, coordinateur de l'espace vie sociale Chantier naval de Tramasset

Questions - échanges : 16.30-17.00

17.30 : EXPOSITION 2018 « PATRIMOINE DE L'EAU »

jeudi 18

9.00-11.30

Animateur : service de l'Inventaire et du Patrimoine

III^{ÈME} PARTIE : L'EAU, UN ENJEU PATRIMONIAL ET ENVIRONNEMENTAL

9h30-10h00

Le Gué Giraud **Philippe BARRY** Président du SABV (syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne

10h00-10h30

Le moulin de Porchères, du site industriel au site touristique **David REDON**, Président de l'association moulin de Porchères et vice-pdt de l'agglomération de Libourne en charge du patrimoine

Questions - échanges : 10.30-11.30

11h30- 12h30

BILAN - CONCLUSION

Virginie SERNA, Ministère de la culture, Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel, Conservateur en chef, Chargée de mission Territoires de l'Eau- Littoral

Guillaume DELPIROUX, directeur de la Culture et du Patrimoine

13h30-14h00 Déjeuner libre

14.00- 17h00 : VISITE DE SITE

Point de RDV : CNAM

Groupe 1 et 2 : Départ du musée du papier

Groupe 3 et 4 : Visite de site : rive gauche de la Charente

Ancienne abbaye Saint-Cybard puis usine d'emballage et conditionnement Lacroix

Sur l'île

Ecluse et barrage ;

Fonderie ;

Vue sur le port ;

Ouvrages régulateurs du bras de la Charente.

Rive droite de la Charente

Les chais ;

Logis patronal puis ancienne clinique ;

La maison alsacienne ;

Pont sur la Charente.

© Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel, Renée Ghidoui



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

PATRIMOINE



JOURNÉES D'ÉTUDE

OUVRAGES ET USAGES DU PATRIMOINE DE L'EAU DES RIVIÈRES

Les 17 & 18 Octobre 2018

AMPHITHÉÂTRE DU CNAM ENJMIN - ANGOULÈME

ENTRÉE LIBRE SUR INSCRIPTION



Moulin des Tours, Nérac, Lot-et-Garonne

nouvelle-aquitaine.fr

Inscription : inventaire.aquitaine.fr

Inscription obligatoire sur inventaire.nouvelle-aquitaine.fr

OUVRAGES ET USAGES

Que ce soit à l'échelle locale ou à celle des bassins hydrographiques, il est aujourd'hui essentiel de construire une vision partagée de la gestion et de la préservation de la rivière, dans ses dimensions patrimoniales et écologiques.

La loi sur l'eau de 1992 consacre «l'eau en tant que patrimoine commun de la nation», et met en place des outils de la gestion des eaux par bassin (SDAGE et SAGE). Conscient de la valeur de ce patrimoine, la Région Nouvelle-Aquitaine a engagé en mars 2017, dans le cadre d'une démarche transversale, une réflexion autour de la politique de l'eau qui a pour objectifs d'établir un état des lieux partagé. Une concertation a d'ores et déjà été menée sur le territoire auprès des acteurs concernés par la gestion de l'eau afin de définir la stratégie à mettre en œuvre à moyen et long terme (voir le rapport sur «les enjeux de l'eau en Nouvelle-Aquitaine», publié le 24 avril 2017). Ces travaux portent essentiellement sur la qualité de la ressource, sa préservation et sur la biodiversité associée aux milieux humides.

Si l'état des lieux est aujourd'hui posé d'un point de vue environnemental et économique la dimension culturelle de l'eau apparaît sous exploitée. L'eau est certes un patrimoine, mais les patrimoines liés à l'eau sont aussi une composante à prendre en considération dans une démarche intégrée. C'est pourquoi ces journées d'études autour de la **question «des patrimoines de l'eau : ses ouvrages et ses usages»**, sont conçues comme un moment de rencontre et d'échanges sur la question des cours d'eau comme interface particulièrement sensible entre les patrimoines naturels et culturels et sur la nécessaire prise en compte du patrimoine culturel dans les réflexions et les projets en cours autour de l'eau.

L'objectif de ces journées est donc de faire se rencontrer des professionnels et d'inviter un public sensible aux enjeux environnementaux et patrimoniaux autour des questions de la définition, des réglementations et des enjeux partagés. Il s'agira de comprendre et /ou de démontrer comment une rivière concerne et mobilise de nombreux acteurs qui ont parfois (ou non) des objectifs communs de préservation et de valorisation des ouvrages (usines, moulins ...) et des usages (maintien de la biodiversité...).

Ces journées d'études, qui ont obtenu le label «Année européenne du patrimoine culturel 2018» du Ministère de la Culture, se tiendront **les 17 et 18 octobre 2018, dans la salle des conférences du CNAM-ENJMIN à Angoulême.**

Renseignements- Inscription

SERVICE DU PATRIMOINE ET DE L'INVENTAIRE

florence.ghiolli@nouvelle-aquitaine.fr
T. 05 57 57 74 12

Organisation logistique-
Chargée de mission Valorisation du
Patrimoine et Communication
(site de Bordeaux)

mercredi 17

9.00-9.40

Accueil-café

Discours

- Le directeur du CNAM
- Nicolas THIERRY, Vice-Président en charge de l'environnement et de la biodiversité
- Chefs de service Patrimoine et Inventaire

9.45-10.15

INTRODUCTION

9.45-10.15

La notion de **patrimonialisation** a pour objectif de croiser les différentes dimensions temporelles d'un objet : aussi bien ses caractéristiques liées au passé (qui justifient sa conservation) que celles liées au futur (qui justifient l'anticipation et la projection vers l'avenir).

Régis BARRAUD, maître de conférences
Géographe Laboratoire RURALITES – EA 2252,
Université de Poitiers

10.15-12.30

Animateur : service de l'Inventaire et du Patrimoine

I^{ERE} PARTIE : DEFINITION, REGLEMENTATION ET COMPETENCES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS

10.15-10.40

Le patrimoine de l'eau sous le regard de l'Inventaire : de l'ouvrage au paysage. **Véronique DUJARDIN et Alain BESCHI** chercheurs des services Patrimoine et Inventaire Région Nouvelle-Aquitaine

10.40-12.00

La réglementation au regard de la protection et de la sauvegarde du patrimoine

10h40-11h00 : **Fabien Loubignac**, archéologue, SRA Nouvelle Aquitaine

11h20-11h40 : **Sébastien GOUPIL**, chef de la Division Politique, Planification de l'Eau et des Ressources Minérales et **Gilles ADAM**, DREAL Nouvelle-Aquitaine

11h40-12h00 : **Présentation de la Stratégie Régionale de l'Eau en Nouvelle-Aquitaine.**

Yohann FUENTE, Chargé de mission environnement Région Nouvelle-Aquitaine (présentation de la politique régionale de l'eau – rapport 2017)

Questions - échanges : 12h00-12h30

13h30-14h00 Déjeuner buffet

14.00-17h00

II^{ERE} PARTIE : RELATIONS ENTRE TERRITOIRE ET VALORISATION DU PATRIMOINE DE L'EAU

14h00-14h15

Introduction **Nathalie LANZI**, conseillère régionale, Vice-présidente en charge de la jeunesse, de la culture, du sport et du patrimoine

14h15-14h45

Les données de l'inventaire servent-elles les territoires en termes de protection, de conservation et de valorisation du patrimoine lié à l'eau ? Retour d'expérience à partir de deux opérations menées en Mayenne.

Nicolas FOISNEAU, chercheur à l'inventaire, Direction du Patrimoine, Conseil départemental de la Mayenne.